

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00471

Numéro SIREN : 484 129 382

Nom ou dénomination : ALKEMY DEVELOPMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004400

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE THONON LES BAINS**

Date : 13/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004400**
n° de gestion : **2005B00471**
n° SIREN : **484 129 382 RCS Thonon Les Bains**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Thonon Les Bains certifie avoir procédé le
13/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALKEMY DEVELOPMENT
30 Chemin De l'Aulieu Bonnatrait 74140 SCIEZ

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KED & CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Chemin de l'Aulieu 74140 SCIEZ		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 4 1 2 9 3 8 2 0 0 0 1 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 222	AG	615	606
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	100 219	AU	46 173	54 046
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	616 209	CT		616 209
		Autres participations	CU	1 031 140	CV		1 031 140
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	30	BI		30
TOTAL (II)		BJ	1 748 821	BK	46 789	1 702 032	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	671 781	BW		671 781
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	902 666	CA		902 666
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	65 044	CE		65 044
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	473 162	CG		473 162	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	2 112 654	CK		2 112 654	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 861 475	1A	46 789	3 814 686	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KED & CO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 523 240)			DA	523 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	52 324
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	1 971 491
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	455 244
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 002 299
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	342 543
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	400 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 821
	Dettes fiscales et sociales			DY	60 115
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 905
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	812 386	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 814 686	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	600 692
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	165	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KED & CO				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	276 384	FH		FI	276 384
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	276 384	FK		FL	276 384
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 470
	Autres produits (1) (11)					FQ	214
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	283 068
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	42 573
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 047
	Salaires et traitements*					FY	119 598
	Charges sociales (10)					FZ	71 686
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	18 097
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	38	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	257 041
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	26 026	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	462 700	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	157	
Total des produits financiers (V)					GP	462 857	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 081	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 081	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	461 776	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	487 803	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS KED & CO		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	18 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	18 035		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(18 035)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	14 524		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	745 925		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	290 681		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	455 244		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 470	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			35			
	Autres charges			18 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KED & CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 814 686 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 455 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : .
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	856	367		1 223
Immobilisations incorporelles	856	367		1 223
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	88 600			88 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 620			11 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 220			100 220
- Participations évaluées par mise en équivalence	575 021	41 188		616 209
- Autres participations	1 031 140			1 031 140
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	1 606 191	41 188		1 647 379
ACTIF IMMOBILISE	1 707 267	41 555		1 748 822

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	367		41 188	41 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	367		41 188	41 555
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

SAS KED & CO**Notes sur le bilan**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	238	377		616
Immobilisations incorporelles	238	377		616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	16 834	17 720		34 554
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 620			11 620
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 454	17 720		46 174
ACTIF IMMOBILISE	28 692	18 097		46 790

SAS KED & CO**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 902 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	902 666	902 666	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	902 696	902 666	30
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 523 240,00 euros décomposé en 32 702 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 812 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	165	165		
- à plus de 1 an à l'origine	342 378	130 684	211 694	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 822	7 822		
Dettes fiscales et sociales	59 588	59 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	402 433	402 433		
Produits constatés d'avance				
Total	812 387	600 693	211 694	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 188			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 737			
(**) Dont envers les associés	528			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 528 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	74
HONORAIRES NP	4 176
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	41
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	165
PROVIS. PR CONGES A PAYER	4 145
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 624
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	785
FORMATION CONTINUE CAP	762
Total	11 773

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	276 384		276 384
TOTAL	276 384		276 384

KED & CO
Société par actions simplifiée
Au capital de 523 240 euros
Siège social : 30, Chemin de l'Aulieu - Bonnatrait
74140 SCIEZ

484 129 382 RCS THONON-LES-BAINS

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24/05/2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 455 244,02 euros de la manière suivante :

Une somme de..... 240 000,00 €
A titre des dividendes,

Le solde, soit la somme de..... 215 244,02 €
En totalité au poste « Autres réserves ».

Ce dividende correspond à environ 7,34 € par titre et sera mis en paiement au cours du mois de mai 2019.

Il est précisé que cette somme est éligible en totalité à la réfaction de 40% prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE DE REFERENCE	MONTANT DISTRIBUE	ANNEE DE MISE EN PAIEMENT	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
31/12/2015	240 000 €	2016	240 000 €
31/12/2016	NEANT		
31/12/2017	240 000 €	2018	240 000 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



THONON-LES-BAINS

ST PIERRE-EN-FAUCIGNY

ANNECY

ANNEMASSE

cofidest | 

KED &CO

Société par Actions Simplifiée au capital de 523 240 €

30 chemin de l'Aulieu

Bonnatrait

74140 SCIEZ

RCS : THONON LES BAINS 484 129 382

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

THONON-LES-BAINS

Accipole A

2 Impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

04 50 71 62 66

COFIDEST.COM

COFIDEST AUDIT : Entreprise A - 30 chemin de l'Aulieu - 74140 Bonnatrait (Savoie)

SOCIÉTÉ DE COMPTABILISME ASSURÉE PAR L'ORDRE DES COMPTABLES EN FRANCE - 100 rue de la République - 92000 Nanterre - FRANCE

KED & CO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

À l'associé unique de la SAS KED & CO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS KED & CO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables, sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à THONON LES BAINS,
Le 21 mai 2019
Le commissaire aux comptes



SAS COFIDEST AUDIT
Cyrille FAYETTE
Associé

SAS KED & CO

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 223	616	607	617
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	100 220	46 174	54 046	71 766
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 647 349		1 647 349	1 606 161
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 748 892	46 790	1 702 102	1 678 576
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 849		1 849	1 997
Autres créances	900 817		900 817	773 008
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	671 782		671 782	500
Valeurs mobilières de placement	65 044		65 044	81 352
Disponibilités	473 162		473 162	711 682
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 154 845		2 152 655	1 868 539
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 861 476	46 790	3 814 686	3 247 115

Le Commissaire
aux comptes

SAS KED & CO**Bilan**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	523 240	523 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 324	52 324
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 971 491	1 864 741
Report à nouveau		
TOTAL DES FOND PROPRES	2 547 055	2 440 305
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FOND PROPRES	2 547 055	2 440 305
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES FOND PROPRES	2 547 055	2 440 305
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	342 378	418 943
Découverts et concours bancaires	165	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	342 544	418 943
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	400 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 822	4 358
Personnel	4 145	4 493
Organismes sociaux	13 365	20 263
Etat, Impôts sur les bénéfices	9 940	4 583
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 591	3 105
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 075	2 051
Dettes fiscales et sociales	60 116	34 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 906	2 264
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES ET COMPTES RATTACHES	812 965	880 056
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 814 686	3 247 115

**Le Commissaire
aux comptes**

SAS KED & CO**Compte de résultat**

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	276 384	100,00	228 360	100,00	48 024	21,03
Autres produits	6 684	2,42	13 443	5,89	-6 759	-50,28
Total	283 068	102,42	241 803	105,89	41 266	17,07
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
Le Commissaire aux comptes						
CHARGES						
Autres achats & charges externes	42 574	15,40	38 388	16,81	4 186	10,90
Impôts, taxes et vers. assim.	5 047	1,83	12 992	5,69	-7 945	-61,15
Salaires et Traitements	119 598	43,27	118 189	51,76	1 409	1,19
Charges sociales	71 686	25,94	70 924	31,06	763	1,08
Amortissements et provisions	18 097	6,55	17 922	7,85	175	0,98
Autres charges	39	0,01	1		38	NS
Total	257 042	93,00	258 416	113,16	-1 374	-0,53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 027	9,42	16 387	6,77	9 640	58,90
Produits financiers	462 858	167,47	361 615	158,35	101 243	28,00
Charges financières	1 081	0,39	444	0,19	637	143,55
Résultat financier	461 776	167,08	361 171	158,16	100 606	27,86
RÉSULTAT FINANCIER	487 803	176,50	377 558	157,93	110 245	29,20
Produits exceptionnels			32 411	14,19	-32 411	-100,00
Charges exceptionnelles	18 035	6,53	25 635	11,23	-7 600	-29,65
Résultat exceptionnel	-18 035	-6,53	6 776	2,97	-24 811	-366,16
Impôts sur les bénéfices	14 524	5,26	4 583	2,01	9 941	216,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	455 244	164,71	346 751	151,84	108 493	31,29



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KED & CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 814 686 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 455 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

**Le Commissaire
aux comptes**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : .
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

SAS KED & CO **Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Le Commissaire
aux comptes**

SAS KED & CO**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	856	367		1 223
Immobilisations incorporelles	856	367		1 223
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	88 600			88 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 620			11 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 220			100 220
- Participations évaluées par mise en équivalence	575 021	41 188		616 209
- Autres participations	1 031 140			1 031 140
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	1 606 191	41 188		1 647 379
ACTIF IMMOBILISE	1 707 267	41 555		1 748 822

Le Commissaire
aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	367		41 188	41 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	367		41 188	41 555
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Le Commissaire
aux comptes

Amortissements des immobilisations

SAS KED & CO**Notes sur le bilan**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	238	377		616
Immobilisations incorporelles	238	377		616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	16 834	17 720		34 554
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 620			11 620
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 454	17 720		46 174
ACTIF IMMOBILISE	28 692	18 097		46 790

Le Commissaire
aux comptes

SAS KED & CO**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 902 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
			Le Commissaire aux comptes
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	902 666	902 666	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	902 696	902 666	30
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 523 240,00 euros décomposé en 32 702 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

SAS KED & CO**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 812 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	165	165		
- à plus de 1 an à l'origine	342 378	130 684	211 694	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 822	7 822		
Dettes fiscales et sociales	59 588	59 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	402 433	402 433		
Produits constatés d'avance				
Total	812 387	600 693	211 694	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 188			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 737			
(**) Dont envers les associés	528			

Le Commissaire
aux comptes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 528 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	74
HONORAIRES NP	4 176
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	41
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	165
PROVIS. PR CONGES A PAYER	4 145
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 624
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	785
FORMATION CONTINUE CAP	762
Total	11 773

SAS KED & CO**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	276 384		276 384
TOTAL	276 384		276 384

Le Commissaire
aux comptes

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2018

SOCIETES	NOMBRE DE TITRES	% DETENTION	VALEUR NOMINALE	VALEUR NETTE COMPTABLE (1)
SARL AQUATAIR SAVOIE SCI H2O	5 000,00 200,00	57,00 50,00	10,00 € 10,00 €	160 951,00 € 1 000,00 €
SCI BATIKED	1 300,00	50,00	20,00 €	43 620,00 €
SARL CLIMATAIR	1 200,00	66,67	10,00 €	94 184,00 €
SAS VENTIMECA CHABLAIS	9 375,00	100,00	16,00 €	1 031 140,00 €
SARL AQUATAIR	1 500,00	55,00	10,00 €	69 378,00 €
SCI K 2000	120,00	50,00	10,00 €	600,00 €
SCI ASCENDANCE	-	35,00	-	630,00 €
SCI AQUABAT SAVOIE	300,00	30,00	10,00 €	900,00 €
SARL POOLTECH	-	35,00	-	13 500,00 €
SARL VENTIMECA SAVOIE	5 000,00	52,00	10,00 €	26 000,00 €
SARL CONCEPTAIR	3 000,00	57,00	10,00 €	42 938,90 €
SARL CLIMATAIR RHONE	6 000,00	51,67	10,00 €	112 619,88 €
VENTIMECA SUISSE	-	-	-	19 548,43 €
SAS SANIQUATAIR	5 000,00	65,00	10,00 €	25 000,00 €
POOLTECH SUPPLY SUISSE	-	-	-	4 889,00 €
SCI KGB	90,00	50,00	10,00 €	450,00 €

Le Commissaire
aux comptes

(1) : REGLES ET METHODES D'EVALUATION DES TITRES

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable.